

PEACE CORPS GUINEA

Overseas Request for Quotation (RFQ) for Supplies/Services/Equipment

Numéro de la Demande de Cotation : **PR2025-12-001**

Date de publication : **8 décembre 2025**

Le Corps de la Paix Guinée recherche des prestataires de services qualifiés et expérimentés pour soumettre des offres relatives à des **services de jardinage et/ou de nettoyage au Centre de Formation de Dubréka**.

Cet appel d'offres vise à établir des contrats à prix forfaitaire ferme pour des services d'entretien des installations fiables et de haute qualité. Le contrat est divisé en deux (2) lots distincts. Les prestataires de services peuvent soumettre des offres pour un ou deux lots. Veuillez indiquer clairement le(s) lot(s) pour lequel/lesquels vous soumettez l'offre.

Lots du contrat :

- **Lot 1** : Services de nettoyage / entretien ménager – Dubréka
- **Lot 2** : Services de jardinage – Dubréka

Les prestataires intéressés doivent soumettre les documents suivants :

- Le **Formulaire de soumission du Prestataire** (Annexe 1) dûment rempli et signé,
- Toute documentation justificative pertinente.

Date limite de soumission :

29 décembre 2025 à 23h59 UTC/GMT

Les soumissions tardives ou en format papier ne sont pas acceptées.

Soumission électronique à :

Nom : Faya Florent Leno

Email : gn-procurement@peacecorps.gov

Adresse : Taouyah, Corniche Sud, Conakry, Guinée

Les questions écrites concernant cet appel d'offres peuvent être envoyées de la même manière à la personne mentionnée ci-dessus avant la date limite de soumission. **Aucun appel téléphonique n'est permis.**

Tous les Prestataires intéressés doivent participer à une **visite obligatoire du site** pour être éligibles à soumettre une offre en réponse à cet appel d'offres. La visite aura lieu à l'adresse suivante :

Baga Goundo, près du cimetière – Dubréka – Guinée

Date : 17 décembre 2025, Heure : de 10h00 à 11h00

Les Prestataires intéressés doivent confirmer leur participation par e-mail à **M. Faya Florent Leno** (fleno@peacecorps.gov) et en copie à **M. Kondano Yomba** (ykondano@peacecorps.gov). Les Prestataires qui ne confirmeront pas leur présence ne seront pas admis à la visite du site.

Le Corps de la Paix évaluera toutes les offres reçues après la date limite en fonction des exigences minimales et/ou des critères d'évaluation indiqués ci-dessous. Sous réserve de la disponibilité des fonds et du maintien du besoin en services, à l'issue du processus d'évaluation, le Corps de la Paix

prévoit d'attribuer un contrat à prix forfaitaire ferme pour l'achat des services requis au Prestataire sélectionné.

A. Description des besoins

L'objectif est de maintenir un environnement propre, sûr et agréable dans les installations du Corps de la Paix grâce à des services réguliers et professionnels de nettoyage et/ou de jardinage.

Lot 1 : Services de nettoyage / entretien ménager à Dubréka

Le Corps de la Paix/Guinée utilise un Centre de Formation à Dubréka. L'installation fonctionne toute l'année, mais l'utilisation et les besoins en nettoyage varient selon les périodes et les événements de formation organisés. Le prestataire retenu devra fournir un personnel adéquat pendant les périodes de forte utilisation (de janvier à mars et d'octobre à décembre), conformément au cahier des charges ci-dessous.

Le point de contact sur site pour ce contrat sera le **Coordinateur du Centre de Formation (TSC)**. Le **Responsable des Services Généraux (GSM)** assurera la supervision technique et l'orientation. Les services de nettoyage doivent être fournis conformément au cahier des charges suivant :

Tâches et responsabilités

Tous les services de nettoyage doivent être effectués de manière hygiénique et efficace, en respectant toutes les normes et protocoles de santé et de sécurité.

Les services standards incluent :

Nettoyage quotidien (applicable aux couloirs, zones de réception, salles de bain, dortoirs et cuisines) :

1. Balayage de toutes les surfaces de sol, y compris le nettoyage humide des zones telles que les carreaux, les planchers en bois et les espaces publics. Les sols doivent être exempts de poussière, boue, sable, traces de pas, éclaboussures de liquide et autres débris. Les chaises, poubelles et objets facilement déplaçables doivent être soulevés ou déplacés pour permettre un nettoyage en dessous. La fréquence doit être d'au moins une fois par jour, voire plus selon les besoins. Une fois terminé, les sols et les couloirs doivent avoir une apparence uniforme, sans traces, bavures, résidus de détergent ou saletés visibles.
2. Dépoussiérage et nettoyage de tous les meubles, y compris les bureaux, chaises, tables d'ordinateur, étagères, tableaux, cartes, téléphones, ordinateurs, écrans téléviseurs, lampes et autres objets courants dans un environnement de bureau. Tous les meubles doivent être exempts de poussière, saleté et surfaces collantes.
3. Nettoyage complet des toilettes, salles de bain, miroirs et douches, en utilisant des produits nettoyants et désinfectants appropriés non abrasifs. Toutes les surfaces doivent être exemptes de saleté, résidus de savon, moisissures et traces. Le prestataire doit réapprovisionner les serviettes en papier, le papier toilette et le savon liquide dans toutes les salles de bain. Les poubelles doivent être vidées au moins une fois par jour.
4. Nettoyage complet de tous les équipements de cuisine tels que micro-ondes, réfrigérateurs, cuisinières, bouilloires, etc. Nettoyage et désinfection des évier et robinets de cuisine.

Nettoyage quotidien (applicable à toutes les zones du centre de formation) :

1. Vidage de toutes les poubelles, remplacement des sacs plastiques si nécessaire, et remise en place des objets déplacés. Tous les déchets doivent être évacués vers les zones désignées, selon les instructions du point de contact du contrat. La zone de dépôt des déchets doit également être maintenue propre.

- Élimination des traces de graisse ou empreintes digitales sur toutes les surfaces vitrées et métalliques, y compris les entrées, murs, portes, cadres de portes, radiateurs, fenêtres et cadres de fenêtres.

Tâches mensuelles :

- Nettoyage des vitres intérieures et extérieures
- Nettoyage en profondeur de toutes les zones

Lot 1 : Services de Nettoyage / Entretien Ménagé	Lot 2 : Services de jardinage
<p>Zones à nettoyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bureaux (6) Salles de réunion (3) Dortoirs (28) Cuisines et salles à manger (2) Salles de bain (20) Grandes terrasses (4) Couloirs et espaces communs <p>Tâches quotidiennes / hebdomadaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Balayage et lavage des sols Dépoussiérage des meubles, équipements et surfaces Vidage et nettoyage des poubelles Nettoyage et désinfection des surfaces fréquemment touchées (ex. : poignées de porte, interrupteurs) Réapprovisionnement des consommables : papier toilette, savon, gel hydroalcoolique, essuie-tout Nettoyage des appareils de cuisine (micro-ondes, réfrigérateurs, cuisinières, etc.) Nettoyage et désinfection des éviers, robinets et plans de travail Nettoyage complet des toilettes, miroirs et installations de douche 	<p>Tâches de jardinage :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien des pelouses : tonte, bordures, taille Taille des arbres, arbustes et plantes ornementales Désherbage et élimination de la végétation indésirable Balayage et nettoyage des allées et des entrées du jardin Collecte et élimination des déchets organiques et non organiques Plantation saisonnière et aménagement paysager de base (selon le besoin)

NB : Les services devront être effectués **trois fois par semaine**. Le prestataire est responsable de déterminer et d'affecter le nombre approprié de personnel nécessaire pour exécuter efficacement les services. De plus, le prestataire devra fournir **tous les matériaux, outils et produits de nettoyage / jardinage nécessaires** à l'exécution des services. Le Corps de la Paix mettra à disposition un endroit adéquat pour le stockage des outils et équipements du prestataire pendant la durée du contrat.

Règlementations et protocoles :

Le prestataire est tenu de :

- Fournir des équipements de protection individuelle (EPI) (ex. : gants, bottes, masques)
- Assurer une manipulation sécurisée des produits chimiques (notamment pour les agents d'entretien utilisant des produits de nettoyage ou les jardiniers utilisant des pesticides)

Note spéciale pour Dubréka :

Les services de nettoyage devront être **intensifiés pendant les périodes de formation préalable au service (PST)** — de décembre à mars 2025, et d'octobre à décembre 2025, ainsi que pour les années suivantes - pour **environ 30 stagiaires volontaires seront présents sur le site.**

Des **services quotidiens seront requis pendant cette période.**

L'attribution du contrat pour l'un ou l'autre des lots est à la **discretion exclusive du Corps de la Paix**, en fonction des besoins organisationnels, de la disponibilité budgétaire et des résultats de l'évaluation.

Lieu d'exécution : Baga Goundo, près du cimetière – Dubréka – Guinée

C. Termes et conditions du contrat

- En tant qu'agence du gouvernement des États-Unis, le Corps de la Paix dispose d'un modèle de contrat approuvé qu'il prévoit d'utiliser pour l'attribution.

Le Corps de la Paix se réserve le droit de refuser l'attribution du contrat à un fournisseur qui refuserait de signer le modèle de contrat approuvé.

En tant qu'agence du gouvernement des États-Unis, le Corps de la Paix est **exonéré de la TVA en Guinée**. Tous les prix doivent être indiqués **hors TVA**.

Le Corps de la Paix/Guinée **préfère effectuer le paiement à la livraison** (aucun paiement anticipé). Les fournisseurs qui exigent un paiement anticipé doivent **préciser clairement les modalités de paiement souhaitées** dans leur offre.

Le Corps de la Paix prévoit d'attribuer un contrat pour une **période de base (maximum 12 mois)**, avec **quatre (4) périodes optionnelles supplémentaires d'un an chacune**. Les fournisseurs doivent indiquer les prix pour la période de base et pour toutes les périodes optionnelles dans leur offre. La durée exacte de la période de base et des périodes optionnelles sera déterminée en fonction de la date d'attribution du contrat.

D. Critères minimaux :

Une offre ne sera pas prise en compte si elle ne répond pas aux critères minimaux suivants :

- Participation obligatoire à la visite du site
- **Enregistrement de l'entreprise** et conformité avec la législation locale – Le fournisseur doit fournir la carte d'enregistrement (RCCM, les certificats fiscaux et de conformité (NIF, Quitus Fiscal)
- **Expérience pertinente** – Statut opérationnel minimum : 2 ans
- **Références** – Fournir au moins **trois références vérifiables** pour des contrats similaires
- **Conformité en matière de santé et sécurité** – Fournir tout **certificat pertinent**
- **Preuve de ressources** – Personnel, outils et équipements adéquats pour exécuter efficacement les deux services

E. Critères d'évaluation :

Les offres répondant aux critères minimaux ci-dessus pourront être évaluées selon les facteurs suivants :

- **Performance antérieure** du fournisseur dans la réalisation de services de nettoyage et de jardinage
- **Personnel** : qualifications, certifications et expérience pertinente du personnel proposé, adéquation de la taille et de la structure de l'équipe au projet
- **Type d'équipement** : adéquation de l'équipement proposé aux travaux, disponibilité et fiabilité, état, capacité et entretien
- Le fournisseur est responsable de **la gestion de la qualité et de l'avancement des travaux**, y compris l'utilisation de **listes de contrôle ou d'autres outils de suivi** pour surveiller les tâches, garantir leur achèvement et maintenir les normes de service
- **Modalités de paiement** : Le fournisseur doit **préciser clairement les modalités de paiement souhaitées** pour les services.

Les coûts seront évalués **séparément** des éléments mentionnés ci-dessus.

L'attribution du contrat pourra être effectuée **avec ou sans négociation** entre le Corps de la Paix et le fournisseur sélectionné. Le contrat pourra être attribué à un fournisseur autre que celui ayant proposé le prix le plus bas, si ce fournisseur est jugé offrir la meilleure valeur au Corps de la Paix, en tenant compte des facteurs techniques et financiers.

Tous les fournisseurs ayant soumis une offre en réponse à cet appel d'offres seront informés des résultats.

[End of RFQ

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE SOUMISSION DU FOURNISSEUR

Numéro de l'appel d'offres : PR2025-12-001

Fournisseur:

Représentant autorisé :

Nom :

Poste / Titre :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Prix proposés (inclus les frais administratifs et/ou généraux) :

Item	Description	Qty	Prix Unitaire Dubreka FGs
001	Services de nettoyage pour une année + matériel et produits	01	
002	Services de jardinage pour une année + matériel et produits	01	
03	TOTAL en Francs Guineens	01	

Articles / Services inclus dans le prix total proposé ci-dessus mais non indiqués dans le tableau :

Calendrier de travail ou de livraison proposé (le cas échéant) :

Modalités de paiement proposées :

Conditions de garantie proposées (le cas échéant) :

Conditions supplémentaires proposées :

Signature: _____

Date: _____